que valent vos trésors ?

Allez les Bleus , shootez !

Aymeric Rouillac, répond à Martine de Cormeray afin de connaître l'estimation d'un jeu qui date “ probablement des années 1940-1950 ”.

Me Aymeric Rouillac.
(Photo archives NR, J. Dutac)

La Coupe du monde de football commence jeudi. Voici l'occasion de s'entraîner grâce à ce jeu de tir à billes inspiré du football ! Posé sur le zinc, il vous faudra dépenser 10 anciens francs pour une partie. Les pièces se glissent dans un monnayeur. De forme rectangulaire, la caisse de ce jeu de comptoir mesurant 45 cm de hauteur pour 35 cm de largeur est en bois mouluré et verni. Il présente une vitre en partie haute qui reçoit un décor polychrome en Vénilia, un plastique adhésif. À l'aide des manettes en façade, il faut envoyer une bille d'acier, tirée par le pied articulé du joueur de droite. Le gardien doit ensuite la rattraper. Chaque bille attrapée est rejouable et rapporte 10 points. Sous le titre du jeu, « But », figure la mention « Breveté SGDG », que vous avez certainement déjà remarqué sur des objets de toute sorte. Cela signifie que l'objet breveté, est vendu « Sans Garantie de l'État ». La loi du 5 juillet 1844 précise même « aux risques et périls des demandeurs ».

Ce jeu, fabriqué par la maison Stella, égayait les moments passés au troquet dans les années 40-50. Il existait une modification mécanique permettant de gagner des sous à partir d'un certain score. Ce ne semble pas être ici le cas puisqu'il est bien précisé : *« Shootez et rattrapez pour votre distraction seulement »*. Il en existait aussi une version pour les rugbymen.

Stella est une maison française fondée par Auguste Sarrault en 1928. Elle est spécialisée dans la réalisation de jeux d'adresse et de comptoir. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Auguste Sarrault, son fondateur, imagine son tout premier baby-foot. La renommée de l'entreprise sera faite en 1948 lorsque sera commercialisé le baby-foot Champion. Impossible de le louper : il est laqué rouge et jaune ! La maison Stella continue de le fabriquer de nos jours !

Aujourd'hui, ces divertissements ont disparu au profit de la télévision, des tablettes et autres smartphones. Ainsi Stella ne fabrique plus de jeux de comptoir. Il existe en revanche toujours des amoureux qui les collectionnent et les restaurent avec passion. Le monde des jouets anciens (pour les enfants comme pour les adultes !) est peuplé de collectionneurs pointilleux et exigeants.

S'il est en bon état, sans pièces brisées ni manquantes, et qu'il fonctionne, le jeu de Martine pourrait être estimé **entre 200 et 300** €.

Une belle relique d'un temps lointain créé par un amoureux du football. Relique qui serait capable de concurrencer les jeux vidéo actuels, ne serait-ce que pour nous « mettre dans le bain » de la Coupe du monde. Allez les Bleus !

Au temps où les jeux vidéo n'existaient pas et où l'on jouait au comptoir…

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 8 juin, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Placement en redressement judiciaire avec poursuite d'activité (1) : Comptoir des bois du Centre (exploitation forestière) à Vallières-les-Grandes ; Philippe Magnan (mécanique de précision) route de Blois, à Vendôme ; Nicolas Guitton (boulanger) à Thoré-la-Rochette ; Jonathan Pellegrinelli (activité de déménagement) à Pruniers-en-Sologne ; société Dreamshop75 (commerce de détails sur Internet) rue Marcel-Doret, à Blois ; société Adonice (café-restaurant) à Souesmes.

Liquidation judiciaire (2) : EURL Baudrillon (électricité) à Salbris ; société JM Services (vente et pose d'enseignes) à Meusnes ; Benoît Bigot (travaux forestiers) à Vallières-les-Grandes ; société Car Occas (véhicules d'occasion) à Nouan-le-Fuzelier ; SARL Lhommeau (Proxi service) à Mondoubleau ; Pressing du Mont à Mont-près-Chambord ; société Biomasse du Jarrier (travaux forestiers) à Theillay ; Simon Michel (escorte de convois exceptionnels) à Mur-de-Sologne ; RSB 41 (maçonnerie générale) avenue Clemenceau, à Vendôme.

(1) Procédure utilisée pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes exigibles grâce à son actif disponible, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

(2) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiement et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible. La liquidation judiciaire a pour but de mettre fin à l'activité de l'entreprise.

A lire demain

- **BLOIS.** Le premier Salon du tatouage est à la Halle aux grains.
- **VINEUIL.** Une promenade dans le temps sur le viaduc restauré.
- **BLOIS.** Un concours international de paella en bord de Loire.

la Nouvelle République dimanche